conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021

50000963 Date de la première version publiée:

20.12.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

19.09.2024

Nom du produit TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000963

Identifiant Unique De Formu: :

lation (UFI)

9QK0-F34N-HN4U-702A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseil-

lées

1.1

Utilisation de la subs-

tance/du mélange

Herbicide

Restrictions d'emploi re-

commandées

Utilisez comme recommandé par l'étiquette. Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Adresse du fournisseur FMC France

11 bis Quai Perrache

69002 LYON France

Téléphone: 04 37 23 65 70

Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com, fmc.france@fmc.com.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez: Numéro d'appel d'urgence de la société - BIG (24h/24):

+32 14 58 45 45

Urgence médicale:

Centres antipoison en France: Paris: 01.40.05.48.48

Lyon: 04.72.11.69.11 Marseille: 04.91.75.25.25 Lille: 0800 59 59 59

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 (centre antipoison)

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version 1.1

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

tiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence : Prévention:

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/des

bottes.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouil-

lards/ vapeurs/ aérosols.

Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version 1.1 Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

Elimination:

P501 Éliminer le contenu /récipient conformément aux réglementations locales.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

tribénuron-méthyl (ISO)

Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient tribénuron-méthyl (ISO). Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé hu-

maine et l'environnement.

Concernant les phrases spéciales (SP) et le délai de rentrée, consulter l'éti-

quette.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Compodanto			
Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
	NoCE		(% w/w)
	NoIndex		, ,
	Numéro d'enregistre-		
	ment		
tribénuron-méthyl (ISO)	101200-48-0	Skin Sens. 1; H317	>= 70 - < 90
	401-190-1	STOT RE 2; H373	
	607-177-00-9	(Thyroïde, Système	
		nerveux)	
		Aquatic Acute 1;	
		H400	

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021 1.1 19.09.2024 Date de la première version publiée:

20.12.2021

		Aquatic Chronic 1; H410			
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100			
Alkylnaphthalenesulfonic acid, polymer with formaldehyde, so-dium salt	68425-94-5	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 10		
Lignosulfonic acid, ethoxylated, sodium salts	68611-14-3	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 (Système res- piratoire)	>= 3 - < 5		
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :					
kaolin	1332-58-7 310-194-1		>= 1 - < 10		

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

S'éloigner de la zone dangereuse.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

de sécurité et appeler un médecin.

Si vous ressentez un quelconque inconfort, cessez immédiatement l'exposition. Cas légers: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves: Consulter immédiatement

un médecin ou appeler une ambulance.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision: 1.1

19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact avec les vêtements, les enlever.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas

d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les

yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Protéger l'oeil intact.

Enlever les lentilles de contact.

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

> Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique.

Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas

d'ingestion.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Movens d'extinction inappro: :

priés

Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à

haute pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan- :

gereux

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou

toxiques.

Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre Oxydes de carbone

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version Date 1.1 19.0

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et

un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau dé-

versé.

Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en inter-

dire l'accès à toute personne non autorisée.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel

de protection adapté peut intervenir.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version 1.1

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS: 50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021

Date de la première version publiée:

20.12.2021

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: : tion sans danger

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter la formation de particules respirables.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière

se forme. Éviter la formation de poussière.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manger

et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Tenir le récipient bien fermé

dans un endroit sec et bien aéré.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage

des mains doit être disponible.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette approuvée par les autorités réglementaires du pays.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021 19.09.2024 50000963 1.1

Date de la première version publiée:

20.12.2021

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base	
kaolin	1332-58-7	VME	10 mg/m3	FR VLE	
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
		TWA (Poussière respirable)	0,1 mg/m3	2004/37/EC	
	Information supplémentaire: Agents cancérigènes ou mutagènes				

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Protection des mains

Matériel

Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la con-

centration de la substance dangereuse au poste de travail.

Tenue de protection étanche à la poussière

Protection respiratoire En cas d'exposition à la poussière, porter une protection res-

piratoire individuelle appropriée et une combinaison de protec-

Mesures de protection Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser

ce produit.

Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son

mode d'emploi.

Porter un équipement de protection adéquat.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utili-

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications

de l'étiquette et au mode d'emploi.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021

non déterminé

Date de la première version publiée:

20.12.2021

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

50000963

État physique : solide
Forme : granulés
Couleur : brun clair
Odeur : légère, douce
Seuil olfactif : non déterminé
Point de fusion/point de con- : non déterminé

gélation

1.1

Point/intervalle d'ébullition : Décomposition

Inflammabilité : Non hautement inflammable

Limite d'explosivité, supé-

rieure / Limite d'inflammabilité

19.09.2024

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : non déterminé

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Point d'éclair : non déterminé

Température de décomposi-

tion

pH : 6.0 - 7.0

Concentration: 1 % (solution à 1% dans l'eau)

Non disponible pour ce mélange.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : dispersable

Solubilité dans d'autres : Donnée non disponible

solvants

Coefficient de partage: n- : Non disponible pour ce mélange.

octanol/eau

Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Densité relative : non déterminé

Densité : Donnée non disponible
Masse volumique apparente : 530 - 630 kg/m3
Densité de vapeur relative : non déterminé

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible Répartition de la taille des : Donnée non disponible

particules

Forme : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Le produit n'est pas oxydant.

Auto-inflammation : non déterminé Taux d'évaporation : non déterminé

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021

50000963 Date de la première version publiée:

20.12.2021

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

19.09.2024

10.1 Réactivité

1.1

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter les températures extrêmes

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Le chauffage du mélange peut dégager des vapeurs nocives

et irritantes.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6,0 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision: 1.1

19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

Toxicité aiguë par voie cuta-

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale

DL50: > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 425

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat): > 5,14 mg/lDurée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Alkylnaphthalenesulfonic acid, polymer with formaldehyde, sodium salt:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Lignosulfonic acid, ethoxylated, sodium salts:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

kaolin:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation

CL50: 5,07 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: OCDE ligne directrice 436

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

DL50: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021 1.1 19.09.2024 Date de la première version publiée:

20.12.2021

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

BPL : ou

Remarques : (Information concernant le produit lui-même)

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : OCDE ligne directrice 404

Remarques : Peut provoquer une légère irritation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Alkylnaphthalenesulfonic acid, polymer with formaldehyde, sodium salt:

Remarques : Donnée non disponible

Lignosulfonic acid, ethoxylated, sodium salts:

Résultat : Irritation de la peau

kaolin:

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

BPL : oui

Remarques : (Information concernant le produit lui-même)

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021 19.09.2024 1.1

50000963 Date de la première version publiée:

20.12.2021

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation des yeux Méthode : OCDE ligne directrice 405

: Peut provoquer une légère irritation. Remarques

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Alkylnaphthalenesulfonic acid, polymer with formaldehyde, sodium salt:

Résultat : Irritation des yeux

Lignosulfonic acid, ethoxylated, sodium salts:

Résultat : Irritation modérée des yeux

kaolin:

Méthode OCDE ligne directrice 405 Résultat Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Type de Test Test de Buehler Modifié

Espèce Cochon d'Inde

Evaluation N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

OCDE ligne directrice 406 Méthode

Résultat Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL oui

Remarques (Information concernant le produit lui-même)

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Type de Test Test de Maximalisation

Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode OCDE ligne directrice 406

Résultat Provoque une sensibilisation de la peau.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021 19.09.2024 1.1

50000963 Date de la première version publiée:

20.12.2021

kaolin:

Méthode OCDE liane directrice 429

Résultat Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules :

germinales- Evaluation

Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation

Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets mu-

tagènes.

kaolin:

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de Ames

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Cancérogénicité - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Remarques Aucun effet indésirable n'a été signalé

Cancérogénicité - Evaluation : N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimenta-

tions animales.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Toxicité pour la reproduction :

Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la re-

- Evaluation production

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision:

1.1

19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021

Date de la première version publiée:

20.12.2021

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Pas toxique pour la reproduction

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du foetus., Les expérimentations animales n'ont

pas montré d'effets tératogènes.

kaolin:

Effets sur la fertilité

Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Lignosulfonic acid, ethoxylated, sodium salts:

Evaluation Peut irriter les voies respiratoires.

kaolin:

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Organes cibles : Thyroïde, Système nerveux

Evaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

kaolin:

Evaluation La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021 19.09.2024 1.1

50000963 Date de la première version publiée:

20.12.2021

Toxicité à dose répétée

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Espèce Lapin LOAEL 80 mg/kg

: Thyroïde, Système nerveux Organes cibles

Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spéci-

fique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

: Augmentation de la mortalité ou espérance de vie réduite Remarques

kaolin:

Remarques Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le mélange n'a pas de propriétés associées avec le risque d'aspiration.

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision: 1.1

19.09.2024

Numéro de la FDS: 50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 156 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 156 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 0,067

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

CE50b (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 0,022

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

CE50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 0,033 mg/l

Point final: Fronde Durée d'exposition: 14 jr

Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 122-2 & 123-2

Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

CE50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 0,031 mg/l

Point final: Biomasse Durée d'exposition: 14 jr

17 / 29

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version 1.1

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 122-2 & 123-2

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 738 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Crustacés): > 320 mg/l Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 894 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

0,068 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50r (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 0,0047 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

NOEC (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 0,001 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

100

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 114 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

NOEC: 560 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC: 41 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

100

Toxicité pour les organismes :

vivant dans le sol

NOEC: 3,2 mg/kg Durée d'exposition: 56 jr

18 / 29

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version 1.1

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021

Date de la première version publiée:

20.12.2021

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes

terrestres

DL50: > 2.250 mg/kg

Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

DL50: > 5.620 ppm

Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

Remarques: Diététique

DL50: > 5.620 ppm

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

Remarques: Diététique

DL50: > $98.4 \mu g/bee$ Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par contact

Espèce: Abeilles méllifères

DL50: > $9.1 \mu g/bee$ Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Espèce: Abeilles méllifères

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Alkylnaphthalenesulfonic acid, polymer with formaldehyde, sodium salt:

CL50 (Poisson zèbre): > 10 - 100 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version 1.1

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) EC10: > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

kaolin:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): >

100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le produit contient de petites quantités de com-

posants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Remarques: Le produit/substance n'est pas persistant dans

l'environnement.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version 1.1

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

La demi-vie de dégradation primaire varie selon les circonstances, de quelques jours à quelques semaines dans l'eau et

le sol aérobies.

Les métabolites sont considérés comme persistants.

Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est

difficilement biodégradable.

Alkylnaphthalenesulfonic acid, polymer with formaldehyde, sodium salt:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Lignosulfonic acid, ethoxylated, sodium salts:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

kaolin:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabili-

té ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 1

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -0,38

kaolin:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Remarques: Non applicable

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version 1.1

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS: 50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021

Date de la première version publiée:

20.12.2021

Composants:

tribénuron-méthyl (ISO):

Répartition entre les compar- : timents environnementaux

Remarques: Dans des conditions normales, la ou les matières actives ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il

existe un potentiel de lixiviation vers les eaux souterraines.

kaolin:

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

Remarques: Faible mobilité dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

> considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dan-

gereux (comme A.D.I.VALOR).

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version 1.1

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS:

50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Emballages contaminés

Vider et rincer le bidon.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code d'élimination des déchets: 02 01 08 déchets agrochi-

miques contenant des substances dangereuses.

Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à une entreprise autorisée à éliminer les déchets dangereux

(comme A.D.I.VALOR).

Eliminer comme produit dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Tribénuron-méthyle)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Tribénuron-méthyle)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Tribénuron-méthyle)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(Tribénuron-méthyle)

IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(Tribénuron-méthyle)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

ADN : 9 **ADR** : 9

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version 1.1 Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS: 50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

 RID
 : 9

 IMDG
 : 9

 IATA
 : 9

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90
danger

danger

Étiquettes : 9

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en tun- : (-)
nels

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

Remarques : Les substances dangereuses pour l'environnement/polluants

marins dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides, ou ayant une quantité nette par emballage simple ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides, peuvent être transportées en tant que marchandises non dangereuses conformément à la disposition spéciale A197 de l'IATA et à la section 2.10.2.7 du code IMDG.

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne- : 956

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III Étiquettes : Divers

IATA (Passager)

Instructions de conditionne- : 956

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version 1.1

Date de révision:

19.09.2024 50000963

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

ment (avion de ligne)

Instruction d'emballage (LQ) Y956 Groupe d'emballage Ш Étiquettes **Divers**

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne-

ment

ADR

Dangereux pour l'environne-OUi

ment

RID

Dangereux pour l'environneoui

ment

IMDG

Polluant marin oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environneoui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines subs-

tances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu-

Non applicable

: Non applicable

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Règlement (CE) relatif à des substances qui appauvris-Non applicable

25 / 29

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version 1.1

Date de révision: 19.09.2024

Numéro de la FDS: 50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021

Date de la première version publiée:

20.12.2021

sent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Règlement (UE) Nº 649/2012 du Parlement européen et :

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E1 européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impli-

quant des substances dangereuses.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

25

Surveillance médicale renfor- :

cée (R4624-23)

Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Rubrique ICPE (Installations : classées pour la protection

de l'environnement; Code de l'environnement R511-9)

4510

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur

la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

METHYL 2-[4-METHOXY-6-METHYL-1,3,5-TRIAZIN-2-YL(METHYL)CARBAMOYLSULFAMOYL]BENZOATE

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE EXTRUDED)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 20.12.2021 1.1 19.09.2024 Date de la première version publiée:

20.12.2021

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TECI: N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315
H317
Peut provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
H319
Provoque une sévère irritation des yeux.
H335
Peut irriter les voies respiratoires.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2004/37/EC : Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs

contre les risques liés à l'exposition à des agents cancéri-

gènes ou mutagènes au travail

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France

2004/37/EC / TWA : moyenne pondérée dans le temps FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision: 1.1

Numéro de la FDS: 19.09.2024 50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021 Date de la première version publiée:

20.12.2021

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations : voir texte créé par l'utilisateur

Classification du mélange: Procédure de classification:

STOT RE 2 Méthode de calcul H373

H400 Sur la base de données ou de l'éva-Aquatic Acute 1

luation des produits

Aquatic Chronic 1 H410 Méthode de calcul

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TRIBENURON METHYL 75WG (PASTE **EXTRUDED**)

Version Date de révision: 1.1 19.09.2024

Numéro de la FDS: 50000963

Date de dernière parution: 20.12.2021

Date de la première version publiée:

20.12.2021

rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée. © 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

FR / FR